



FESTI'GRAVITY

Endu'Ridin - 09 juin 2024

Course VTT Enduro

C'est avec grand plaisir et une immense fierté que l'association Ridin'Family organise sa deuxième course de VTT Enduro en vallée d'Aure !

Cette course de VTT sur la discipline Enduro est une épreuve d'endurance où seules les descentes sur le parcours seront chronométrées. Les liaisons entre chaque descente s'effectueront par les propres moyens des pilotes sans aucune aide mécanique d'aucune sorte mis à part son propre vélo. Les participants seront tenus de respecter le code de la route en vigueur. Sur l'édition proposée cette année par Ridin'Family, il y aura 5 descentes chronométrées. Un classement général par catégorie sera effectué à la fin de l'épreuve en totalisant le temps effectué sur chaque descente du parcours.

Date et horaires : Retrait des plaques le 08/06/2024 de 18h à 20h et le 09/06/2024 de 7h30 à 8h30. Course : 09/06/2024 de 8h à 17h.

Lieu : L'accueil des pilotes et le retrait des plaques se fera au paddock situé à côté de la pumptrack de Vignec (65170).

Prix : 60 euros/participant pour la course (repas du dimanche compris).

Nombre de participants : 350 maximum.

Conditions pour participer :

- Avoir l'âge requis des catégories ouvertes.
- Être licencié FFC 2024 avec numéro de licence saisi lors de l'inscription en ligne (ou présentation le matin même).
- À défaut de licence, il faudra présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive du VTT en compétition daté de moins d'un an et disposer d'une assurance Individuelle Accident couvrant la pratique de l'épreuve (pistes noires).
- Être à jour du paiement de l'inscription course.
- Avoir le matériel obligatoire en descente et en liaison.
- Se conformer au présent règlement.

Catégories :

Musculaire :

- Scratch Homme (2009 et avant)
- Scratch Femme (2009 et avant)
- U17 Cadets (moins de 17 ans) : Pilotes âgés de 15 à 16 ans (2009 et 2008)
- U19 Junior (moins de 19 ans) : Pilotes âgés de 17 à 18 ans (2007 et 2006)
- U21 Espoir (moins de 21 ans) : Pilotes âgés de 19 à 21 ans. (2005 et 2004)
- Sénior : Pilote âgés de 22 à 29 ans (2003 et 1995)
- Master 30 : Pilotes âgés de 30 à 39 ans (1994 et 1985)
- Master 40 : Pilotes âgés de 40 à 49 ans (1984 et 1975)
- Master 50 : Pilotes âgés de plus de 49 ans (1974 et avant)
- Endurigide : Pilotes engagés sur la compétition avec un vélo rigide sans suspension arrière (2009 et avant)
- Féminine : Sous catégorie en fonction du nombres d'inscrites

VAE (VTT a Assistance Electrique) :

- Scratch Homme (2009 et avant)
- Scratch Femme (2009 et avant)
- Master 40 : Pilotes âgés de 40 à 49 ans (1984 et 1975)
- Master 50 : Pilotes âgés de 50 à 59 ans (1974 et 1965)
- Master 60 : Pilotes âgés de 60 ans et plus (1964 et avant)

Équipements :

Les concurrents devront utiliser un seul vélo sur toute la compétition.

Le cadre, fourche et bras arrière ne doivent pas être changés. En cas de casse, les coureurs devront le signaler à la direction de course et se verront attribuer une pénalité de 5 minutes. Dans le cas contraire, ils seront disqualifiés. Le vélo devra également être muni de bouchons de guidon.

Casque intégral attaché, dorsale, genouillères et gants longs seront obligatoires au départ de chaque descente. Un sac à dos peut se substituer à une dorsale s'il est lui-même équipé d'une dorsale homologuée.

Lors des liaisons, le port du casque reste obligatoire.

L'organisateur de la course se réserve le droit de refuser le départ des descentes chronométrées si un participant ne possède pas l'équipement obligatoire. Il se réserve également le droit d'appliquer une pénalité ou une

disqualification si le casque n'est pas porté lors des liaisons (remontées) à vélo. Toute personne se déplaçant à vélo pendant le déroulé de la course doit obligatoirement avoir un casque attaché sur la tête sous peine de pénalité ou disqualification également sur la zone paddock/accueil.

Programme de l'événement :

Samedi 08/06/2024 :

Reconnaissance spéciale 2 et 3 autorisée de 14h à 19h.

Accueil et retrait des plaques à la zone paddock Pumptrack de Vignec 65170 de 18h à 20h.

Dimanche 09/06/2024 :

- 7h00/8h00 : retrait des plaques (pour les retardataires)
- 8h00 : BRIEFING à la zone paddock Pumptrack de Vignec 65170
- 8h30 : RDV Parking téléphérique pla d'adet covoiturage à faire entre pilotes ! ATTENTION départs par vagues*
- 8h45 : Monté jusqu'au départ de la spéciale 1
- 9h30/11h : Spéciale 1 chronométrée RAZORBACK
- Départ des VAE en premier puis départ des musculaires par ordre de plaques
- 10h/11h30 : Spéciale 2 chronométrée CHEVREUIL
- Départ des VAE en premier puis libre pour les musculaires
- 10h30/12h30 : Spéciale 3 chronométrée FOETUS
- 12h/13h00 : Ravitaillement PADDOCK
- 13h : Monté jusqu'au départ de la spéciale 4
- 14h/15h30 : Spéciale 4 chronométrée SCHISTAULE
- 15h00/17h : Spéciale 5 chronométrée O'BRO
- 17h : retour zone PADDOCK
- 17h/18h30 : Remise des récompenses

* Vagues de départ :

Pour fluidifier les passages et minimiser l'attente en haut des spéciales, plusieurs départs par vague sont prévus. Les départs se feront en autonomie. Il n'y aura pas d'appel au départ de la première liaison mais au départ de la spéciale 1. RDV parking du téléphérique du pla d'adet pour commencer la première liaison sur les créneaux suivants :

- Vague 1 : 8h30 VAE Toutes catégories
- Vague 2 : 9h Plaques 1 à 100
- Vague 3 : 9h30 Plaques 101 à 200
- Vague 4 : 10h Plaques 201 à 300

Des ravitaillements en eau sont prévus au paddock, et en haut de la spéciale 4 et 5.

Le ravitaillement en nourriture s'effectuera au paddock le midi entre la spéciale 3 et 4.

Buvette et restauration seront proposées sur place midi et soir (zone du paddock).

Nous demandons aux pilotes cette année de monter au Pla d'Adet par leurs propres moyens en organisant des covoiturage. RDV au parking de l'arrivée du téléphérique au Pla d'Adet en respectant l'horaire indiqué ci dessus.

Des navettes seront organisées depuis le paddock jusqu'au Pla d'Adet pour remonter les chauffeurs en fin de journée.

Descriptif des tracés

Profil et distance :

- 30 km / 5 spéciales
- 2000m de dénivelé négatif
- 1250m de dénivelé positif

La spécialité d'Endu'Ridin est l'enduro à vue. Les cartes ainsi que le descriptif des tracés seront mis à disposition pour les pilotes la veille de l'évènement au retrait des plaques à la zone paddock sauf pour les spéciales 2 et 3. Nous souhaitons proposer une course d'enduro qualitative tout en restant dans l'esprit Enduro !

Reconnaissance des tracés interdite sauf pour les spéciales 2 et 3.

Les reconnaissances pourront s'effectuer en navette ou à la pédale. Les départs des spéciales 2 et 3 sont situés en haut de la route d'accès du Pla d'Adet juste avant d'arriver au télésiège de Bouleau. Une signalétique sera mise en place pour matérialiser l'entrée des spéciales.

Règlement :

Les spéciales seront effectuées sans reconnaissance (sauf S2 et S3). Les spéciales seront toutes ouvertes et fermées par des bénévoles de l'organisation, responsables de l'homologation des pistes ainsi que des fermetures officielles afin de s'assurer que tous les pilotes soient bien en dehors des parcours après leur passage.

En dehors des heures d'ouverture des spéciales, l'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ aux coureurs en retard.

Les parcours adoptent un profil spécifique (70 à 80% de descentes / 20 à 30% de sections physiques ou montantes). Ils seront matérialisés par des drapeaux, des rubalises, des portes ou couloirs de rubalises. Si un pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.

Le non respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage par rapport aux autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant ; ces sanctions seront décidées par le collège des commissaires selon la gravité de l'acte.

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

Les liaisons sont à effectuer en autonomie (balisage et bénévoles signaleurs présent sur les liaisons également). Navettes ou assistances en voiture sont formellement interdites.

Modifications, reports et annulations

Si les circonstances l'exigent, l'organisation pourra être amenée à modifier un parcours, la position des ravitaillements, modifier, reporter la date et/ou les horaires d'une épreuve, voire, annuler l'événement dans son ensemble.

La responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure (intempérie, fermeture par les autorités publiques, guerre, épidémies...). Tempête, mauvais temps, pluie, ne peuvent donner droit au remboursement du montant de la participation, dès lors que l'événement est maintenu par l'Organisateur.

De même, la responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

En cas d'annulation pour force majeure, l'Organisateur pourra proposer si c'est possible et en fonction des circonstances, une compensation telle que la substitution par un autre événement organisé par l'Organisateur, du report de l'événement ou du remboursement de la commande, si l'utilisateur en faisait la demande.

L'Organisateur se réserve le droit de juger de la gravité de la force majeure.

Toute annulation de la part d'un compétiteur, survenant dans les 15 jours calendaires précédant la manifestation, sera considérée comme nulle et ne sera pas remboursée.

Tout manquement au respect du présent règlement entraînera un refus de départ, une disqualification ou une exclusion de la

compétition.

**En espérant vous voir nombreux sur Endu'Ridin 2024 !
Toute l'équipe Ridin'Family vous souhaite une bonne course !**

Coordonnées de l'organisateur :

Association Ridin'Family
25 Route de la Gleyzette
31120 Lacroix-Falgarde
contact@ridin-family.com



Responsable de course :

Armand SURZUR
+33 6 12 30 05 29
armand.surzur@ridin-family.com